Karim est au centre de rétention de Palaiseau depuis hier (jeudi) soir. Il a été arrêté mercredi soir suite à un contrôle d'identité à la gare d'Athis-Mons sur réquisition du procureur (= gare bouclée pour contrôles d'identité). Les policiers l'ont laissé partir et lui ont demandé de se présenter le lendemain matin. **Karim y est allé en toute confiance.** Le préfet a alors décidé de le mettre en rétention pour l'expulser.

Karim est arrivé en France à l'âge de 14 ans, il aura 21 ans en mars. Il a été scolarisé tout de suite et a obtenu un CAP électricité en 2010. Il n'a pas réussi à se réinscrire dans un lycée pour continuer ses études.
Il est venu en France avec une Kafala algérienne c'est-à-dire un certificat d'adoption en droit algérien.

Cela va faire 7 ans qu'il est en France, qu'il n'est jamais retourné en Algérie.

Et le préfet de l'Essonne veut l'expulser ?

Le préfet de l'Essonne refuse de prendre le dossier de Karim en compte parce que ses parents ne vivent pas en France avec lui ? Pourtant sa famille est sa famille d'adoption en France : son oncle, sa tante, ses petits cousins et cousines.

Le préfet de l'Essonne refuse de prendre le dossier de Karim en compte parce qu'il n'est plus scolarisé ? Le préfet de l'Essonne pense-t-il que tous les jeunes Français qui obtiennent un CAP continuent leurs études ?

Pour soutenir Karim, pour refuser son expulsion, pour contester cette décision incompréhensible du préfet :

rassemblement samedi 9 février 2013
à 12h
devant le centre de rétention de Palaiseau
13 rue Emile Zola
Soyons nombreux !